



Projet de Politique de participation publique de la Ville de Québec – R.V.Q. 2705

Séances publiques d'information – 26 et 28 février 2020

PLAN DE LA PRÉSENTATION

Partie 1 :	Contexte historique et législatif
Partie 2 :	Consultations préalables
Partie 3 :	Projet de politique (R.V.Q. 2705)
Partie 4 :	Quelques exemples
Partie 5 :	Prochaines étapes

DÉMARCHES À VENIR

- Fonctionnement des conseils de quartier
- Subventions - projets d'initiative des conseils de quartier
 - Révision prévue ultérieurement

PARTIE 1 : CONTEXTE HISTORIQUE ET LÉGISLATIF

CONTEXTE HISTORIQUE

- 1993 : Conseils de quartier expérimentaux
- 1996 : Adoption de la première Politique de consultation publique et modifications à la *Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec* (CVQ)
- 2003 : Révision de la politique à la suite des fusions municipales (création de nouveaux conseils de quartier)



CONTEXTE HISTORIQUE

- 2017 : Diagnostic des pratiques par l'Institut du Nouveau Monde (INM)
- 2017 : Projet de Loi 122 sur les gouvernements de proximité
- 2018 : Début de la démarche de révision de la politique de consultation (INM)
- 2018 : Entrée en vigueur du règlement ministériel – *Règlement sur la participation publique en matière d'aménagement et d'urbanisme* (RPP)

CONTEXTE HISTORIQUE

- 2018-2019 : Analyse des consultations préalables et des impacts de l'adoption du règlement ministériel (RPP)
- 2020 : Annonce de la nouvelle orientation et dépôt du projet de politique (Règlement R.V.Q. 2705)

CADRE LÉGISLATIF

- Nouvelle Politique inspirée du règlement ministériel (RPP)
- Maintien du processus d'approbation référendaire en urbanisme
- La Ville se réserve la possibilité de ne pas assujettir tous les actes réglementaires prévus au RPP (marge discrétionnaire)

PARTIE 2 : CONSULTATIONS PRÉALABLES

CONSULTATIONS PRÉALABLES DE 2018

Retour sur les consultations menées par l'INM :

- Quatre ateliers de discussion tenus en mai 2018 : 100 participants
- Questionnaire en ligne du 10 mai au 7 juin 2018 : 567 répondants



CONSULTATIONS PRÉALABLES DE 2018

Principales forces identifiées par les participants :

- Conseils de quartier
- Conseillers en consultations publiques
- Présence et écoute des élus
- Diversité des opportunités de participation et émergence de nouvelles pratiques
- Participation qui va au-delà des enjeux d'urbanisme
- Disponibilité et accessibilité de l'information

CONSULTATIONS PRÉALABLES DE 2018

Principales faiblesses identifiées par les participants :

- Impression que les décisions sont prises à l'avance
- Reddition de compte à bonifier
- Planification de la participation publique à améliorer
- Information insuffisante et difficilement accessible
- Taux de participation trop faible et manque de représentativité des participants
- Dynamique d'opposition qui mine la participation

PARTIE 3 : PROJET DE POLITIQUE (R.V.Q. 2705)

SURVOL DU PROJET DE POLITIQUE (R.V.Q. 2705)

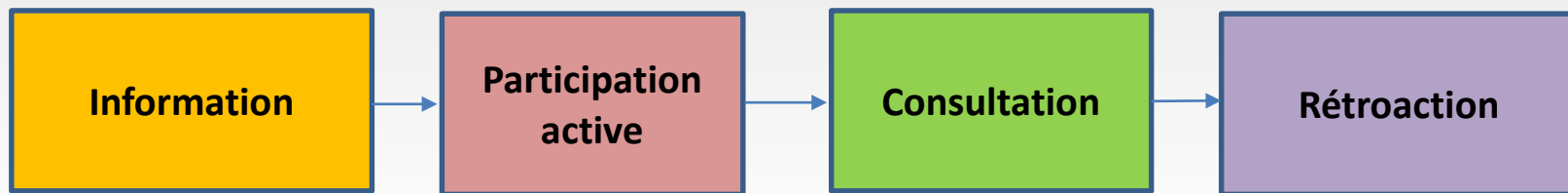
- **Chapitre I** : Objet
- **Chapitre II** : Définitions
- **Chapitre III** : Mesures de participation publique complémentaires en matière d'urbanisme
- **Chapitre IV** : Mesures de participation publique portant sur d'autres matières
- **Chapitre V** : Mise en œuvre de la politique
- **Chapitre VI** : Portée de la politique
- **Chapitre VII** : Dispositions modificatives
- **Chapitre VIII** : Dispositions finales

DÉFINITIONS

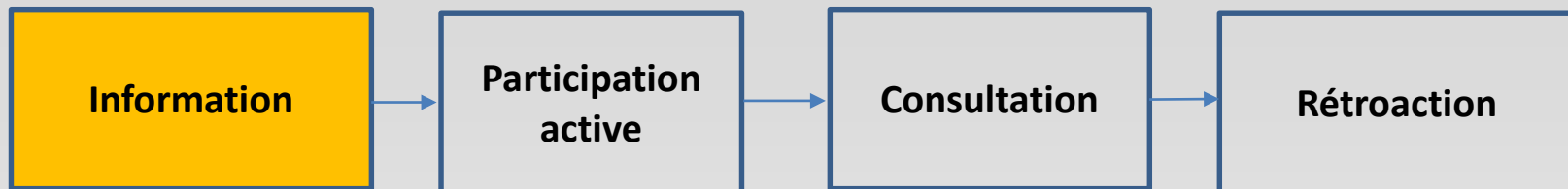
Démarche de participation publique :

- L'ensemble des mesures de participation publique, destinée aux personnes intéressées à l'égard d'un sujet X.

Exemples : changement de zonage, de nom de rue, etc.



DÉFINITIONS ET EXIGENCES DU R.V.Q. 2705



- Publication sur Internet (délai de **14 jours**)
- Texte publié sur Internet exposant les **principaux impacts prévisibles** des modifications réglementaires (délai de **7 jours**)

Démarche consultative
SÉANCES D'INFORMATION PUBLIQUES

Mercredi 26 février 19 h
Édifice André-P. Bouchard
1130, route de l'Église

- ▲ Lieu accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Lieu desservi par les parcs 76, 93, 800 et 801
- Stationnement intérieur gratuit (accès par le boulevard Hochéga)
- Salle équipée d'un **boîte magnétique** pour les personnes utilisant un appareil auditif et d'un **ensemble portatif** pour les personnes vivant avec une incapacité auditive (sans appareil).

Vendredi 28 février 13 h 30
Édifice Joseph-Emmanuel-Grégoire
100, rue Saint-Jacques

- ▲ Lieu accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Lieu desservi par les parcs 800, 801, 1, 96, 64, 74, 82, 84, 86 et 94
- Stationnement intérieur et extérieur payant dans les rues avoisinantes
- Salle équipée d'un **boîte magnétique** pour les personnes utilisant un appareil auditif et d'un **ensemble portatif** pour les personnes vivant avec une incapacité auditive (sans appareil).

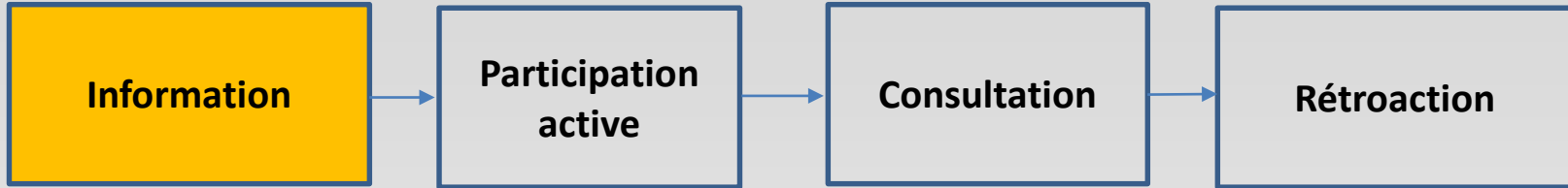
SÉANCES DE CONSULTATION PUBLIQUES

Mardi 31 mars 19 h
Club social Victoria
100, rue du Cardinal-Maurice-Roy

- ▲ Lieu accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Lieu desservi par les parcs 3, 23 et 801
- Stationnement intérieur gratuit
- Salle équipée d'un **ensemble portatif** pour les personnes vivant avec une incapacité auditive (sans appareil).

Édifice André-P. Bouchard
1130, route de l'Église

DÉFINITIONS ET EXIGENCES DU R.V.Q. 2705

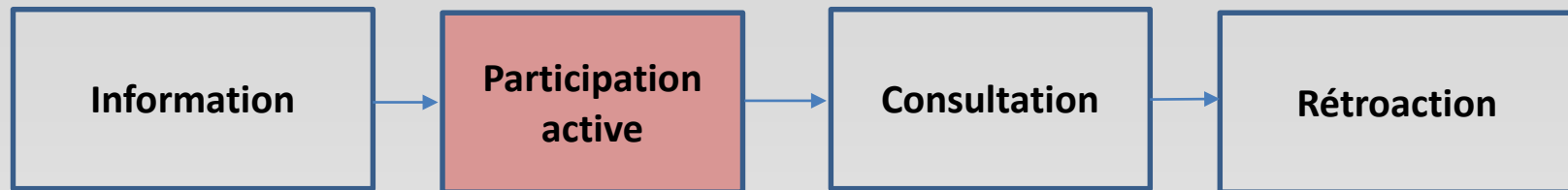


■ Possibilité d'ajouter d'autres mesures d'information :

- Assemblée d'information
- Journée portes ouvertes
- Publication dans les médias sociaux
- Infolettre
- Etc.



DÉFINITIONS ET EXIGENCES DU R.V.Q. 2705

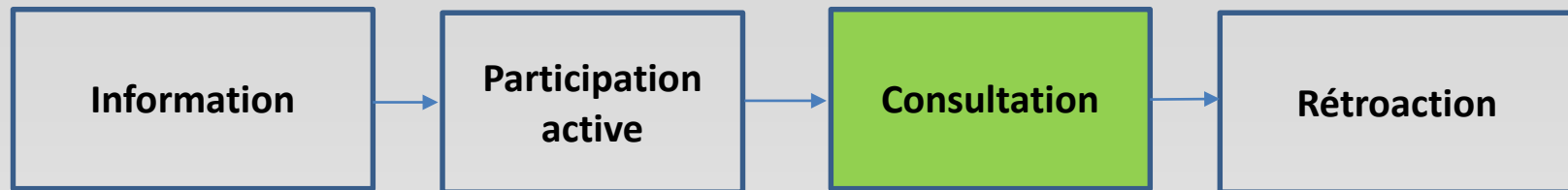


- En amont de la consultation
- Apport citoyen dans le processus décisionnel
- Interaction avec les représentants de la Ville et tout autre intervenant

Exemples : atelier participatif, balade urbaine, forum de discussion Web



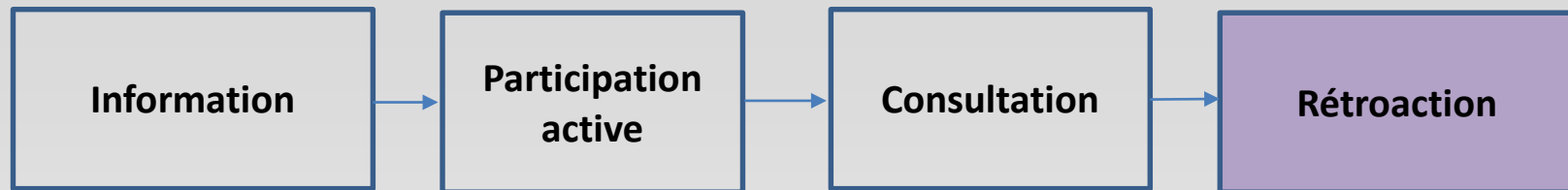
DÉFINITIONS ET EXIGENCES DU R.V.Q. 2705



- Poser des questions et faire des observations
- Faire des commentaires écrits après la consultation (délai de **7 jours**)
- Possibilité pour la Ville d'ajouter d'autres mesures



DÉFINITIONS ET EXIGENCES DU R.V.Q. 2705



- Rapport des étapes de la démarche
- Commentaires et recommandations
- **Commentaires ayant entraîné les principales modifications** apportées



CHAPITRE III : ACTES VISÉS PAR LES MESURES COMPLÉMENTAIRES EN URBANISME

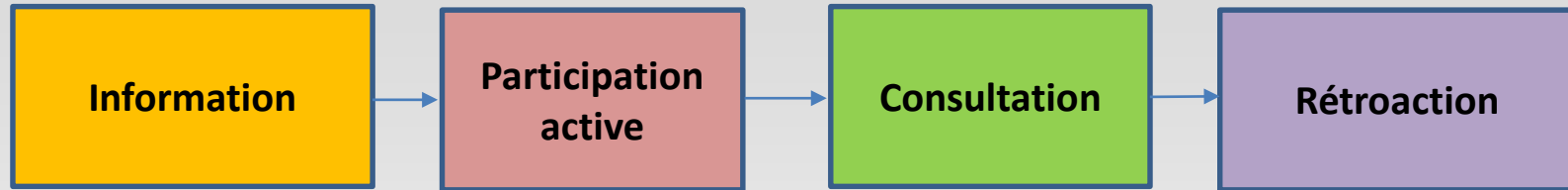
Démarche de participation publique avec **trois mesures** :



- Révision du *Plan directeur d'aménagement et de développement* – PDAD (plan d'urbanisme)
- Programme particulier d'urbanisme (PPU)
- Règlements d'urbanisme susceptibles d'approbation référendaire
- Projets relatifs à un établissement résidentiel, commercial ou industriel dont la superficie de plancher est supérieure à 25 000 m²

CHAPITRE III : ACTES VISÉS PAR LES MESURES COMPLÉMENTAIRES EN URBANISME

Démarche de participation publique avec **quatre mesures** :



- Règlements d'urbanisme qui modifient :
 - les **classes d'usages principaux** autorisés dans une zone
 - la **hauteur, la largeur ou la profondeur** autorisée des bâtiments principaux, et ce, par une **variation d'au moins 40 %** de sa valeur initiale
 - le **nombre de logements** autorisés dans un bâtiment principal par une **variation d'au moins 40 %** lorsque cette variation porte ce nombre à au moins quatre logements

CHAPITRE IV : AUTRES MATIÈRES

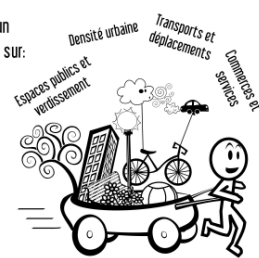
- Consultations à l'égard de décisions que la Ville juge importantes :
 - **grandes orientations** de la ville
 - politiques et règlements affectant le **niveau de service au citoyen**
 - projets relatifs au **changement de nom de rues, places et parcs publics**
 - **changements majeurs à l'aménagement des rues, parcs et places publics**
 - règlements en matière de **circulation et de stationnement**
 - **équipements collectifs ou institutionnels**

PARTIE 3 : QUELQUES EXEMPLES

QUELQUES EXEMPLES

La Ville de Québec mènera un sondage en ligne sur:

Du 16 mars
au 7 avril
2015



- ☒ Donnez votre avis sur l'aménagement du quartier!
- ☒ Influencez le développement de votre milieu de vie!

- ☒ Informez-vous sur les enjeux dans Saint-Roch!
- ☒ Recevez de l'aide pour remplir le sondage!

La Caravane PPU est en virée!

Aménagement et urbanisme :

- PPU Belvédère et secteur Sud du centre-ville Saint-Roch
- Vision d'aménagement du pôle urbain Wilfrid-Hamel-Laurentienne
- Espace d'innovation Chauveau
- Rêvons nos rivières

Wilfrid-



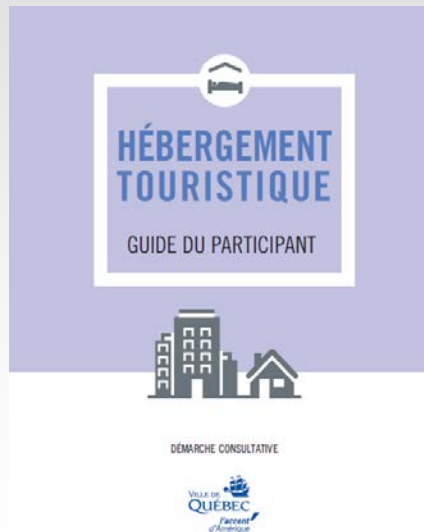
QUELQUES EXEMPLES

Part. active

Consultation

Hébergement touristique

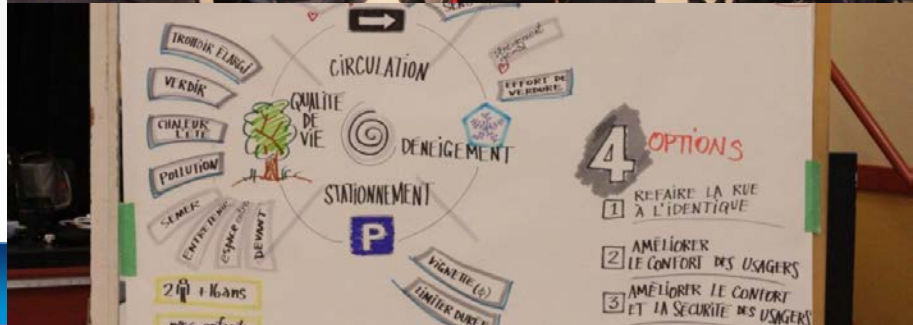
- Ateliers participatifs tenus par les conseils de quartier
- Groupes de discussion avec des citoyens et des commerçants
- Sondage web auprès des touristes
- Consultation en ligne grand public
- Séance d'audition des opinions (avec mémoires ou commentaire verbal)
- Consultation réglementaire en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme



QUELQUES EXEMPLES

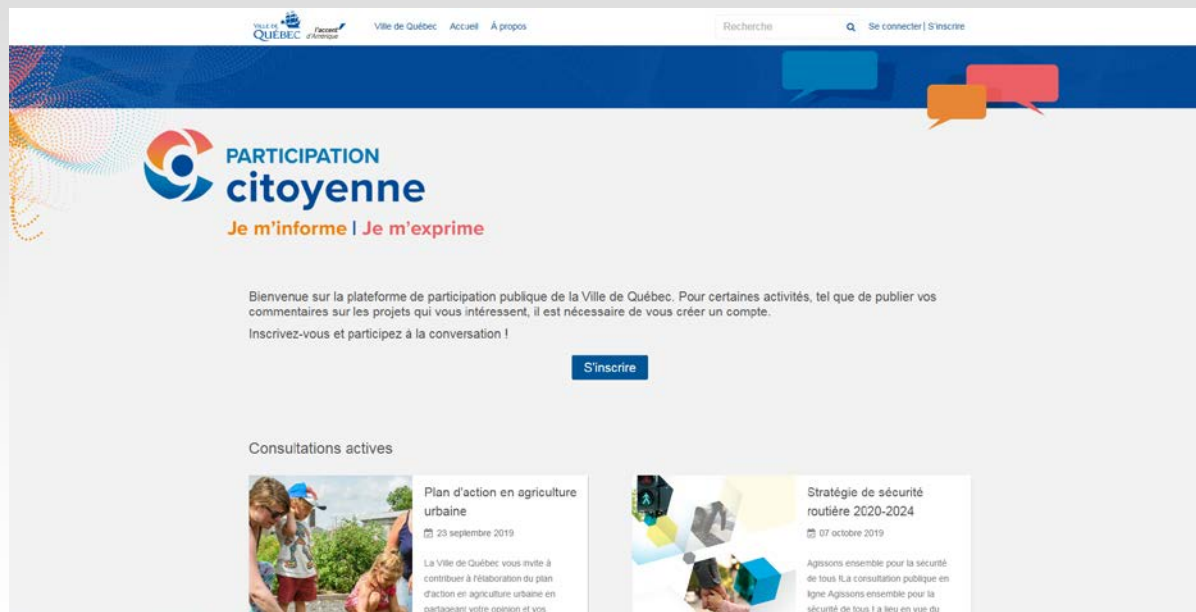
Réaménagement de rues, parcs et places publiques

- Rue Anna
- Avenue Ruel
- Avenue Maguire
- Place Jean-Béliveau
- Jardin du Corps-de-Garde
- Sentier de la falaise de Sillery



QUELQUES EXEMPLES

Nouvelle plateforme Web de participation citoyenne :
<https://participationcitoyenne.ville.quebec.qc.ca/>



PARTIE 4 : PROCHAINES ÉTAPES

PROCHAINES ÉTAPES

Étapes	Dates
Séances publiques de consultation	31 mars, 2 et 3 avril
Analyse, rétroaction et adoption de la version finale	Mai-juin 2020
Entrée en vigueur projetée	Septembre 2020



FIN

ville.quebec.qc.ca/participationcitoyenne

PÉRIODE DE QUESTIONS

ville.quebec.qc.ca/participationcitoyenne